

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Jijel
Faculté des lettres, des langues étrangères et des sciences sociales
Département de français

N° de série :.....

N° d'ordre :.....



Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master
Spécialité : sciences du langage.

Thème :

La théorie du liage appliquée à la langue arabe
moderne (la presse écrite) et à la langue française :
analyse syntaxique comparative des réflexifs

Présenter par

Ahmed DAAS

Sous la direction de

M. Abdelaziz SISSAOUI

Année universitaire : 2013-2014

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail avec un grand plaisir et fierté à :

- *Mon père, qui a consenti d'énormes sacrifices pour me voir réussir, que ce travail soit pour lui, le témoin de mon amour filial.*
- *Ma très chère mère, qui n'a jamais cessé de me soutenir et m'encourager*
- *La mémoire de mes grands parents*
- *Mes frères et sœurs : Meriem, Yahia, Soumia, Kamza, Zelikha et Mohamed Sahar.*
- *Mon oncle Khelil et sa famille.*
- *Tous mes oncles et tantes.*
- *Tous les miens.*
- *Toutes les personnes qui me sont chères.*

Remerciements

Tous mes sincères remerciements à :

- Monsieur BOUDOUKENE Nouredine : nous avons bénéficié de votre enseignement modèle, veuillez trouver ici le témoignage de notre profonde admiration.
- Monsieur SSSAOUS Abdelaziz, professeur et encadreur : nous avons découvert en vous un être exceptionnel, généreux, veuillez trouver ici le témoignage de notre sincère gratitude.
- Monsieur AYAD Abdrahman, professeur et examinateur : avec tous nos remerciements
- Monsieur RADJAI Abdelouahab professeur : nous avons bénéficié de votre enseignement, veuillez trouver notre sincère reconnaissance.
- Monsieur BAKBOUK Nacer, professeur : votre aide inestimable a fait que votre souvenir est en nous et le restera

TABLE DES MATIERES

Introduction générale.....	-7-
Problématique.....	-8-
Hypothèses.....	-8-
Choix et motivations.....	-9-
I. Le cadre théorique.....	-11-
I.1 Analyse syntaxique : les pronoms réfléchis à travers les théories linguistiques.....	-11-
I.1.1.La grammaire traditionnelle.....	-11-
I.1.2.La grammaire générative.....	-13-
I.1.3.La théorie du liage.....	-14-
I.1.4.La grammaire arabe ; dite (AL NAHW).....	-15-
a) Genèse apparition de la grammaire arabe.....	-16-
b) Les écoles de grammaire au 7 ^{ème} siècle.....	-17-
c) La séparation de la syntaxe et de la morphologie.....	-18-
I.1.5.La langue arabe moderne.....	-19-
Conclusion partielle.....	-22-
II. Le cadre pratique.....	-24-
Introduction	-24-
II.1. Le corpus.....	-25-
II.2. L'emploi des réflexifs en arabe et en français : Analyse syntaxique et sémantique.....	-25-
II.2.1.En langue française.....	-25-
II.2.2.En langue arabe.....	-26-
II.3.Les réflexifs dans les journaux arabophones.....	-27-

II.4. Analyse syntaxique et sémantique.....	-27-
Conclusion partielle.....	-33-
Conclusion générale.....	-36-
Bibliographie.....	-39-
Sitographie.....	-39-
Annexe	-41-

Introduction générale

Introduction générale

Toutes les langues du monde sont régies par des règles et des contraintes syntaxiques. Mais cela n'empêche pas de dire qu'il existe des universaux et des similarités syntaxiques entre ces langues. C'est sur ces derniers que la recherche a acquis une particularité dans les années 60, sous forme de deux types de recherches : les recherches concernant la traduction automatique et la théorie de la grammaire générative.

C'est ce que Chomsky a voulu confirmer, en fondant une grammaire qui l'a appelée « grammaire générative ». Le postulat de départ est que le langage est inné et appartient au patrimoine génétique de l'espèce humaine, tout comme l'ADN qui lui permet de produire, de comprendre et de prononcer des phrases inédites grâce à un système internalisé dans le cerveau.

La grammaire générative tend à expliquer comment le locuteur-auditeur idéal arrive à produire des phrases grammaticalement correctes sans qu'il ne passe par un enseignement scolaire. Elle propose un niveau abstrait de représentation, la structure profonde, dans laquelle l'ordre de base est représenté, ainsi que la structure de surface, dans laquelle l'ordre linéaire actuel des constituants est observé et les positions de la structure profonde des constituants déplacés sont représentées par les catégories vides.

Dans cette grammaire, il y a des principes de la grammaire en général, ce qui veut dire que ces principes s'appliquent dans toutes les langues. Par exemple, le fait que chaque phrase a besoin d'un verbe est connu comme un principe. C'est une notion universelle. Ce qui a donné naissance à une grammaire universelle. Cette dernière formule « des observations qui conviennent à toutes les langues » (Dumarsais). La grammaire universelle s'assigne donc pour objet d'étude des mécanismes nécessaires et communs à toutes les langues, les universaux du langage. Comme les cas de la réflexivisation existant dans toutes les langues.

Par exemple, si dans une structure du type SN+V+SN les deux syntagmes nominaux sont identiques, s'ils sont coréférents (comme dans Pierre lave Pierre), il y a alors une transformation réflexive (Pierre se lave). La transformation réflexive serait, d'après certains, une règle universelle, un des universaux du langage, mais le fait que la transformation se fasse par un pronom réfléchi (comme en français) ou par la forme moyenne du verbe (comme partiellement en grec) appartient à la grammaire de chaque langue et relève de la compétence particulière. Et pour bien décrire et analyser ces transformations réflexives, Chomsky a développé une théorie nommée théorie du liage.

Ce que nous allons faire dans notre travail de recherche est d'essayer de décrire et d'analyser les distributions des pronoms réflexifs en langue arabe, en appliquant cette théorie du liage, pour connaître si elle s'applique parfaitement ou non.

Donc, notre problématique est :

« Est-ce que la théorie du liage s'applique parfaitement sur la langue arabe ou non ? »

Hypothèses

Afin de répondre à notre problématique, notre travail comportera deux hypothèses qui seront confirmées ou infirmées à partir de notre analyse des résultats obtenus au niveau de la pratique.

➤ Première hypothèse :

Ce sont les cas de ressemblance des règles de réflexivisation entre la langue arabe et la langue française par exemple qui confirme que la théorie du liage s'applique parfaitement à cette langue arabe comme à la langue française.

➤ Deuxième hypothèse :

Ce sont les cas de dissemblance des règles de réflexivisation entre la langue arabe et la langue française qui confirme que la théorie du liage ne s'applique pas parfaitement à la langue arabe comme à la langue française. Cette dernière appartient dans ses origines aux langues indo-européennes, contrairement à la langue arabe qui est sémitique. Ce qui donne à ces langues une spécificité de règles de leur grammaire et une différence de leur système linguistique par rapport à la langue arabe.

Choix et Motivations :

Notre objet de recherche sur la linguistique structurale notamment sur la grammaire générative est nourri par notre curiosité de voir comment fonctionne la théorie du liage appliquée à la langue arabe et de dégager les structures linguistiques communes à la langue arabe et à la langue française. Notre réflexion sur le sujet a commencé lors du séminaire (master 1) sur l'objet et méthodes linguistiques qui avaient pour objet l'analyse linguistique et les méthodes appartenant à chaque école à savoir la grammaire distributionnelle, la grammaire générative et la grammaire structurale de L. Tesnière.

Epris par la réflexion chomskyenne, qui postule l'existence d'un système linguistique inné à l'origine de toutes les productions linguistiques. Cela étant dit, toutes les langues sont régies par des règles et des contraintes syntaxiques qui sont universelles mais paramétriques, c'est-à-dire elles sont différentes d'une langue à une autre. Parmi les théories qui rendent compte de cette grammaire universelle, notre attention est focalisée sur la théorie du liage qui expliquerait le mieux la distribution des pronoms et des mots lexicaux dans la phrase. Mais étant donné la complexité de la théorie, nous avons opté pour le principe A qui décrit et explique l'emploi des anaphores (se, soi, soi-même, lui-même).

Le cadre théorique

I. Le cadre théorique

I.1 Analyse syntaxique : Les pronoms réfléchis à travers les théories linguistiques

I.1.1 La grammaire traditionnelle :

La grammaire traditionnelle adopte une analyse logique et sémantique des parties du discours. La priorité est donnée à la norme et non pas à l'usage. Elle est donc descriptive et normative ; elle vise essentiellement l'appropriation des règles grammaticales qui permettent aux locuteurs de s'exprimer dans un français correct et élitiste. Elle accorde donc une grande importance aux fautes de langue et dissimule par conséquent l'aspect créatif du sujet parlant. Cela étant dit l'enseignement de la langue française passe d'abord par la maîtrise des règles (morphosyntaxiques, orthographiques) dont les exemples sont empruntés aux grands auteurs tels que Molière et Flaubert, *Le Bon usage* en est l'exemple. L'analyse proprement dite est abordée sous deux angles principaux :

- Analyse grammaticale : elle s'applique à la phrase simple. Elle consiste à donner à chaque mot sa nature et sa fonction.
- Analyse logique : elle s'applique à la phrase complexe composée de plusieurs verbes et aux fonctions logiques.

Notre objet d'étude ne porte pas sur tous les préceptes de cette grammaire mais nous focalisons notre attention sur une catégorie du discours bien déterminée : les pronoms réfléchis.

La grammaire traditionnelle distingue deux catégories de pronoms à savoir les pronoms atones et les pronoms toniques.

1. Les pronoms personnels atones : Ces pronoms sont ceux qui sont liés au verbe et avec lequel ils forment une séquence verbale soudée. Ils se

positionnent soit devant le verbe soit après selon les types de phrases dont voici la liste: *me, te, se, le, la, lui, nous, vous, les, leur* :

On me voit, on lui nuit. Grevisse, Précis de grammaire française, p, 115

2. Les pronoms personnels toniques : Ces pronoms sont séparés du verbe tels que : *toi, moi, lui, soi, nous, vous, eux, elles* :

Chacun pour soi, dit l'égoïste. Ibid, p, 113

Les pronoms réfléchis

Le pronom personnel réfléchi est dit réfléchi lorsqu'il reflète le sujet. Il est tantôt complément d'objet et tantôt il n'a aucune fonction logique :

Je me lave les mains .Complément d'objet

Je m'évanouis .Aucune fonction syntaxique .Ibid, p, 113

Le pronom « se » en français a deux fonctions : réfléchi et réciproque

Je me regarde. « Me » pronom réfléchi.

Ils se regardent. « Se » pronom réciproque.

Le pronom « soi »

De manière générale, le pronom « soi » employé seul ou renforcé par « même » ne se rapporte qu'à un sujet indéterminé et singulier :

Chacun travaille pour soi. Ibid ,p, 118

Avec un sujet déterminé, les grammairiens préconisent l'emploi des pronoms compléments toniques lui, elle(s) pour éviter toute ambiguïté sémantique :

Racine avait contre lui toute la vieille génération .Ibid, p, 119

« Soi-disant » s'emploie à des personnes ou à des choses :

De soit- disant docteurs(Acad.)

Ce soi-disant défaut (M .Barrès).Ibid, p, 119

I.1.2 La grammaire générative :

La grammaire générative est issue des travaux de N. Chomsky qui s'inscrivent en réaction contre le structuralisme bloomfieldien et le béhaviorisme qui ont donné naissance dans les années 50 à des exercices structuraux axés sur le fameux triptyque stimulus/réponse/renforcement. La grammaire générative tend à expliquer comment le locuteur-auditeur idéal arrive à produire des phrases grammaticalement correctes sans qu'il ne passe par un enseignement formel. Partant d'une hypothèse largement contestée aujourd'hui, Chomsky stipule que l'être humain est doté d'un dispositif cognitif inné comme l'ADN lui permettant de produire, de comprendre et de prononcer des phrases inédites grâce à un système internalisé dans le cerveau. La dichotomie compétence/performance sur laquelle s'appuie la théorie de Chomsky rend compte de cette faculté du langage chez les êtres humains. Ce linguiste pense que toutes les langues fonctionnent de la même manière et les structures syntaxiques obéissent aux mêmes règles et aux mêmes contraintes syntaxiques. Partant de ce postulat, notre recherche consiste à vérifier dans la théorie du liage ces règles grammaticales qui sont sous-jacentes à la production. Il est à noter que la théorie de Chomsky a connu un développement extraordinaire depuis les années 50 jusqu'aux années 80 en passant par plusieurs étapes : structures syntaxiques, théorie standard, théories standard étendue...etc.

I.1.3 La théorie du liage :

La théorie du liage développée par N. Chomsky dans le cadre de la théorie standard étendue a pour objectif de décrire et d'analyser la distribution des pronoms et des mots lexicaux dans la phrase. Cette théorie fait partie des derniers modèles syntaxiques (la théorie X-barre, par exemple) dont l'objectif général est d'énoncer des hypothèses sur le fonctionnement général du langage supposé universel.

La théorie du liage se veut donc une explication de la distribution des pronoms dans la phrase, mais elle prend en compte des catégories vides à savoir le théorème du PRO et la théorie des traces. Notre recherche ne consiste pas à analyser en langue arabe ces différentes théories car cela relèverait d'un travail de spécialistes. Mais nous nous intéressons en particulier aux fonctionnements syntaxiques des réflexifs à travers une analyse comparatives des différentes langues.

De manière générale, Chomsky distingue trois principes fondamentaux énoncés sous forme de trois généralisations descriptives suivantes :

Principe A : Une anaphore doit être liée dans son domaine de liage.

Principe B : Un pronom doit être libre dans son domaine de liage.

Principe C : Une expression référentielle doit être libre dans son domaine de liage.

Le principe A englobe les réflexifs (se, soi, soi-même, lui-même) et les réciproques (l'un l'autre) et certains possessifs (sa, son...).

Le principe B englobe les pronoms compléments (lui, elle, leur...)

Le principe C englobe les expressions nominales autonomes .Ces expressions ne sont ni anaphores ni pronoms.

Chomsky distingue deux types de liage : les relations anaphoriques et les relations coréférentielles.

Les relations anaphoriques : Ces relations sont obligatoires ; c'est –à-dire une anaphore doit être liée à son antécédent :

Ces amis pensent l'un l'autre. Alain Rouveret, *La nouvelle syntaxe*, p, 15

Les relations coréférentielles : Ces relations ne sont pas obligatoires ; c'est-à-dire le pronom doit être suffisamment éloigné de son antécédent et récupérable à partir de l'environnement discursif.

Jean dit qu'il viendra demain. Ibid, p, 15

I.I.4 La grammaire arabe ; dite (An nahw)

Largement fondée sur le Coran, la grammaire arabe n'a été érigée qu'au cours du 7^{ème} siècle après la révélation du Coran. Ainsi, l'arabe est devenu une langue composée de règles grammaticales fixes et cela grâce au livre sacré.

Au début, les dictionnaires et les livres de grammaire devaient préserver le Coran et les Hadiths des évolutions linguistiques grandissantes suite à l'élargissement évolutif du Califat islamique, courant depuis l'Atlantique jusqu'à l'Océan Indien.

La grammaire est définie par les pédagogues arabes comme étant un outil qui aide à l'identification des mots en fonction de désinences, terminaisons et composantes par rapport à la morphologie, à la transformation et aux dérivés. Partant de cette distinction ou identification, le locuteur est amené à parler et écrire correctement en se référant à la conception des grammairiens.

L'objectif de la grammaire est de déterminer la façon de former des phrases et des mots en précisant leurs fonctions. IBN-DŽINNI (s.d. 8), dans son livre « *Les caractéristiques Al-khaṣā'iṣ* » la définit comme : « *la conception d'un ensemble de règles qui permettent aux arabisants et arabophones d'imiter les Arabes de la péninsule arabe dans leur façon de parler et de s'exprimer* ». Cela s'inscrit dans un processus d'éloquence d'une part, et une utilisation correcte de l'arabe sans ambiguïté ni erreur d'autre part. La morphologie de la langue arabe fonctionne sur le principe des radicaux et des substantifs verbaux, le plus souvent à trois consonnes.

Des voyelles s'y ajoutent pour former les différentes formes de flexions verbales et nominales ainsi que des dérivés, parfois au moyen d'affixes et d'alternances vocaliques. On retrouve, à ce niveau, un fonctionnement proche de celui des langues indo-européennes, du moins au départ.

a. Genèse et apparition de la grammaire arabe :

Les raisons pour lesquelles les Arabes ont voulu construire une grammaire, selon C. DHAYF (1992 :11) sont au nombre de trois. La première raison est d'ordre religieux, c'est-à-dire pour sauvegarder la langue du Coran. La deuxième est d'ordre langagier pour répondre aux besoins des nouveaux adeptes convertis à l'Islam, qui mélangent leurs langues avec l'arabe. La troisième est de créer une identité nationale et une union des pays arabes.

Selon AL-SIYUTI (1998:323), « l'expansion de l'islam a permis aux nouveaux convertis d'être de nouveaux locuteurs arabisants. De plus, on a remarqué l'utilisation de la langue arabe, avec des accents variés et divers. Néanmoins, de crainte qu'elle ne perde de son authenticité, les savants de l'époque ont assigné des règles pour éviter les erreurs phonétiques et linguistiques pour fixer des normes d'usage d'une bonne prononciation ».

Abu Al-'aswad Al-d'alī a été parmi les premiers à concevoir la grammaire durant la période islamique à Bassora en Iraq. D'anciens ouvrages, par exemple celui de *L'histoire de l'islam*, AL-DAHABI (1275-1347 : 77, etc.) a relevé que le Calife ALI (600-660) a soulevé une d'ambigüité de l'arabe sur le plan orthographique. Ceci peut engendrer des erreurs d'interprétation sur le plan sémantique. Pour cela, il aurait demandé à Abu al-'aswad al-d'alī de procéder à la conception de base de la grammaire et de normes d'usage de la langue arabe. Il serait le premier à décider de rajouter les voyelles brèves à la lettre arabe pour éviter les fautes d'orthographe.

b. Les écoles de grammaire au 7ème siècle :

L'Iraq a connu de grandes écoles arabes, telles Al-baṣra et Al-kūfa qui ont accordé une importance extrême aux études grammaticales. Les philologues de ces écoles ont redoublé de rivalité pour asseoir les bases de la grammaire arabe. Parmi les plus grandes figures de grammairiens Al-farāhīdī a été une référence et un précurseur d'une approche basée sur la poésie et la question de la versification. D'ailleurs, il est le premier auteur d'une théorie du système linguistique dans l'histoire de la grammaire arabe. Ses travaux ont fait l'objet d'un livre intitulé *al-yn*. Sibawayh, disciple d'Al-farāhīdī fut par la suite le premier auteur du livre sur la grammaire et la syntaxe *al-kitāb (Le livre)* considéré comme étant une véritable référence sur la grammaire arabe.

Les deux œuvres d'Al-farāhīdī et Sibawayh contribuèrent à fonder un modèle unique par les aspects descriptifs, phonétiques, morphologiques, syntaxiques et encyclopédiques de l'arabe. En outre, les travaux de ces deux éminentes figures étaient considérées comme la référence absolue des générations pendant des siècles. Ceci a provoqué, selon A. AL-HAMZAWI (s. d. 15) une prolifération d'analyses, qui constituent une richesse pour l'arabe mais ont aussi rendu la grammaire difficile pour tous.

A cette époque, les grammairiens se sont contentés de commenter et d'expliquer le contenu des œuvres d'Al-farāhīdī et Sibawayh. Ensuite, les critiques de ces deux œuvres ont engendré une nouvelle approche Al-baṣra qui était nettement différente de celles des deux grammairiens précédents.

De nouvelles tendances sont apparues par la suite qui optèrent pour une réforme afin de rendre cette grammaire accessible à tous les apprenants, quels que soient leur niveau et leur compétence. Ce genre de travail s'intéresse à la grammaire et à la syntaxe et se passe ainsi de tout commentaire philosophique superflu et inutile. Les œuvres de grammaire, anciennes ou contemporaines, se sont intéressées à la simplification du contenu en apportant de nouvelles approches pour l'usage et l'étude de l'arabe. Les travaux se sont donc multipliés entre résumés et descriptions de méthodes et méthodologies pour l'enseignement de la grammaire.

c. La séparation de la syntaxe et de la morphologie :

Dans leurs études relatives à l'analyse grammaticale, les anciens philologues du 7^{ème} siècle ne faisaient pas la distinction entre la syntaxe et la morphologie. Ils confondaient les deux matières et considéraient la morphologie comme faisant partie de la syntaxe. D'après M. ABDULHAMID (1990 :8), Al-ḥīra (décédé en 802) fut le premier morphologiste à séparer la morphologie de la syntaxe. Depuis lors, ces dernières sont devenues des sciences à part entière et ont fait l'objet de recherches qui ont généré un nombre important d'ouvrages. La morphologie permet de définir l'origine des mots et les affixes ajoutés à leurs racines. Grâce à ces racines, on peut identifier les mots étrangers intégrant l'arabe.

Donc, selon les philologues arabes, la morphologie étudie les variations des mots dans la phrase par rapport à la racine. Tandis que la syntaxe étudie la position des mots dans la phrase. Elle s'intéresse à l'étude descriptive des relations existantes entre les unités linguistiques.

Nous avons fait un aperçu sur la grammaire de la langue arabe en général (l'arabe classique), mais ce qui nous intéresse dans notre travail et dans notre analyse c'est l'arabe moderne et plus exactement celle de la presse écrite.

1.1.5 L'arabe standard moderne

L'arabe moderne est une variante de la langue arabe qui est utilisée principalement dans l'écriture et dans les situations formelles. Il a évolué à partir de l'arabe classique, mais en diffère par un certain nombre de points de celle-ci; en particulier dans le domaine du vocabulaire. Néanmoins, les deux variantes de la langue arabe, et classique, sont très proches et sont considérées par de nombreux Arabes à être essentiellement la même. Les Arabes se réfèrent à la fois comme *al-lugha Al-Arabiya Al-FUS-Ha* ou tout simplement comme *al-FUS-Ha-Ha* ou *le FUS*.

La langue arabe moderne est caractérisée par la diglossie: elle est utilisée dans l'écriture et en communication officielle ou formelle et les dialectes arabes familiers sont utilisés dans la vie quotidienne. Les dialectes peuvent différer considérablement de l'arabe moderne et varient considérablement d'un pays à l'autre. Dans tous les pays arabes, la langue nationale est composée de divers dialectes locaux plus ou moins éloigné de l'arabe moderne.

Cependant, avec des niveaux croissants de l'éducation et à la modernisation des modes de vie, l'écart entre la norme écrite et parlée langues vernaculaires tend à diminuer. Compte tenu de la réalité de l'échange linguistique, il n'y a pas de séparation étanche entre l'arabe écrit et parlé l'arabe, mais un continuum dominé par des formes mixtes. Arabophones combinent à des degrés divers en fonction des éléments de contexte propres à leur dialecte familier et d'autres empruntés à la langue écrite.

De manière générale, les dialectes arabes dialectaux ne sont pas écrits et l'arabe moderne est utilisé à la place. Toutefois, ces derniers temps, les dialectes de plus en plus familiers sont représentés dans les interviews dans les journaux, par exemple, des bandes dessinées et des dialogues dans les romans.

De nombreux apprenants arabes sont surpris par le fait que seulement à apprendre par exemple l'arabe égyptien ne sera pas leur permettre de comprendre les médias d'autres pays arabes ou lire des livres arabes. De même, ne sachant l'arabe moderne sans au moins une certaine connaissance des dialectes arabes, il sera difficile de communiquer avec tous les Arabes.

En règle générale, tous les Arabes comprennent l'arabe moderne, en raison de son importance en tant que langue utilisée dans les médias et dans l'éducation religieuse et de l'Etat. L'apprenant qui acquiert une base solide dans l'arabe moderne n'aura aucun problème à se faire comprendre partout dans le monde arabe. Cependant, de nombreux Arabes n'ont qu'une connaissance passive de l'arabe moderne et ne sera pas en mesure de vous répondre en arabe moderne, au lieu de répondre dans leur propre dialecte.

Apprendre un dialecte arabe est beaucoup plus facile avec une connaissance approfondie de l'arabe moderne, comme des mots et des expressions dialectales de nombreux proviennent de l'arabe classique. Bien sûr, l'inverse est également vrai. Toutefois, en train d'apprendre un dialecte particulier ne vous permettra pas d'apprécier la plupart des médias arabes et de la littérature arabe. Ne sera pas non vous permettre de communiquer pleinement avec les Arabes venant d'autres pays.

Le principal conseil est d'apprendre à la fois l'arabe moderne et au moins un dialecte. Après avoir maîtrisé les deux, vous êtes presque au niveau de langue maternelle arabe qui savent aussi moins leur propre dialecte et un certain degré de l'arabe moderne.

La grammaire arabe étudie la formation des mots, la morphologie, et leur composition en phrases, la syntaxe.

L'arabe, comme l'hébreu, est une sémitique. Leur morphologie fonctionne sur le principe de radicaux principalement verbaux à trois consonnes (le plus souvent). Des voyelles s'y ajoutent pour former les différentes formes des flexions verbale et nominale ainsi que des dérivés, parfois au moyen d'affixes et d'alternances vocaliques.

La grammaire de l'arabe d'aujourd'hui (moderne) s'attache à donner des descriptions et des explications claires et systématiques des principaux mécanismes grammaticaux de l'arabe standard moderne, aux niveaux de l'écriture (système graphique, orthographe), de la phonologie (système phonique, accent, intonation), de la morphologie (formation des mots, conjugaison) et de la syntaxe (formation des phrases simples et complexes). Son principal objectif est de faire comprendre les mécanismes réguliers et les aspects systématiques de l'organisation et du fonctionnement de la langue. Ces mécanismes et ces principes permettent à celui qui les possède de mieux structurer ses connaissances et de poursuivre sans complexes son apprentissage de la langue.

La grammaire de l'arabe moderne s'adresse aux élèves de secondaire et du supérieur, ainsi qu'aux autodidactes, mais pourra aussi servir d'outil de référence aux professeurs d'arabe qui y trouveront, pour chaque question de grammaire, un fil conducteur pour une présentation moderne et structurée de leur enseignement.

Les réflexifs en langue arabe

La grammaire arabe comporte une sorte de réflexifs qui s'appellent «التوكيد» [tɔkɪd] l'insistance, avec les mots : (نفس=nafs= [nɛfs]=même), (عين= [ʕɛjn]), (ذات = [dɛt]), à condition que ces derniers doivent être renforcé par un

pronom qui convient au sujet sur lequel on insiste
(...نفسك، نفسه، نفسي، نفسها، أنفسهم، أنفسهم)

L'homme lui-même est venu.

جاء الرجل عينه

Les hommes eux-mêmes sont venus

جاء الرجال أنفسهما

مصطفى الغلاييني جامع الدروس العربية، صفحة ٣٠٦، دار الحديث ، سنة الطبع ٢٠٠٥

Ghalayini, al-Shaykh Mustafa, *Jami'a' al-Durous al-Arabiyyah*, Édition Dar el-hadith, 2005, p306

Ils ont plusieurs fonctions dans la phrase qui : l'insistance, la confirmation, le renforcement, c'est d'insister sur le sujet qui fait l'action lui-même sur lui-même et pour éviter la répétition, c'est presque une emphase.

Conclusion partielle

Dans cette première partie qui est le cadre théorique de notre travail, nous avons commencé par présenter les différentes grammaires : traditionnelle, générative, et arabe (classique et moderne), qui vont nous aider dans notre analyse syntaxique et sémantique des réflexifs.

En suite, nous avons présenté les réflexifs et leur fonctionnement selon les théories linguistique de ces grammaires, pour enfin confirmer, en faisant une analyse syntaxique et sémantique sur ces réflexifs, si le procédé de réflexivisation est commun dans les deux langues : arabe/française.

Le cadre pratique

II -Le cadre pratique

Introduction :

Selon les linguistes, le langage humain : composante syntaxique et sémantique, composante lexicale et phonologique. La compétence minimale demandée est donc de :

- *Disposer d'un inventaire de sons, en connaître le système ;*
- *Disposer d'un lexique ; savoir que certaines séquences de sons ont une signification, ou renvoient à un concept donné ;*
- *Savoir que certaines phrases sont possibles et certaines phrases impossibles. les 100 fiches pour comprendre la linguistique, page83*

A partir de cette conception (caractère universelle de la compétence), Chomsky fonde la grammaire universelle.

Il est à noter qu'un certain nombre de faits de langue existe dans toutes les langues : les langues évoluent constamment ; elles font usage de signes arbitraires ; elles sont susceptibles d'intégrer de nouveaux mots ; elles utilisent des unités discrètes qui peuvent être segmentées en phonèmes et en monèmes ayant un sens et une signification.

Dans le cadre de notre recherche (la réflexivisation), elle existe dans toutes les langues naturelles mais cette réflexivisation est différente d'une langue à l'autre. Parmi les moyens de reprise d'un antécédent d'un SN par exemple, nous en citons les anaphores et les pronoms qui sont communs à toutes les langues naturelles.

Dans cette optique, N. Chomsky a élaboré plusieurs modèles syntaxiques depuis les années 50 jusqu'aux années 80 mettant en évidence les règles et les contraintes syntaxiques communes à toutes les langues. La théorie a connu donc une évolution extraordinaire car Chomsky n'a pas cessé de raffiner ses réflexions depuis le premier modèle les structures syntaxiques, la théorie

standard, la théorie standard étendue jusqu'aux derniers modèles à savoir la théorie du liage et X-barre. Dans le cadre de notre recherche, nous tenterons de mettre en lumière l'emploi des réflexifs en langue arabe en comparant leur fonctionnement à celui de la langue française selon un cadre théorique bien déterminé : la théorie du liage. Les exemples que nous avons empruntés à l'arabe et aux articles extraits des journaux arabophones nous servent d'appui pour en dégager les règles d'emploi des anaphores dans les deux langues.

II-1-Le corpus :

Notre corpus est constitué d'abord d'exemples sur les réflexifs que nous avons formulés nous mêmes à partir de la grammaire arabe comparés à ceux empruntés à la langue française abordés sous un angle syntaxique et sémantique. Ensuite, nous nous sommes appuyé sur des exemples extraits de différents journaux d'expression arabophone : Echorouk, el Khabar, Ennahar et WaktEldjazair.

II-2-L'emploi des réflexifs en arabe et en français : Analyse syntaxique et sémantique

L'analyse que nous proposons dans cette partie de notre recherche se veut une analyse syntaxique et sémantique des réflexifs à travers une analyse comparative entre le français et l'arabe. Cette démarche d'investigation linguistique nous permettra de dégager le parallélisme qui pourrait exister entre les deux langues et de dégager, le cas échéant les ressemblances et les dissemblances des règles grammaticales qui régissent l'emploi des anaphores.

II-2-1-En langue française

Selon la théorie du liage une anaphore doit être liée à son antécédent qui se trouve dans le même voisinage textuel. Cette théorie, corrélat formalisé de la notion traditionnelle d'antécédence, la relation du liage est définie en terme à la fois référentiels et structuraux. Autrement dit, une catégorie B est liée par une

catégorie A si B et A sont coindexés. Donc tout emploi de l'anaphore, outre la règle citée ci-dessus est agrammatical.

Exemple : Mohamed **se** lave.

Le réflexif « se » est une anaphore liée à son antécédent « Mohamed ». Mais, il est incorrecte de renforcer le pronom « se » par « même ».

*Mohamed **se** lave **lui même**

Il est de même pour les exemples suivants employés avec le s'évanouir.

Mohamed **s'**évanouit.

*Mohamed **s'**évanouit **lui-même**.

Dans cette construction intransitive l'anaphore même n'est permise comme renforcement du pronom « se ».

II-2-2-En langue arabe

Exemple 1: نَبِيلٌ نَفْسَهُ قَامَ بِغَسْلِ السَّيَّارَةِ

Nabil a lavé lui-même la voiture

Dans cet exemple le réflexif « نفسه » « lui-même », est renforcé par le pronom conjoint « الهاء », qui indique la marque du masculin. Ce pronom est lié au SN « نَبِيلٌ » Nabil qui le c-commande selon le principe A de la théorie du liage (l'anaphore doit-être liée à son antécédent dans son domaine du liage).

Exemple 2: نَبِيلٌ يَغْتَسِلُ

Nabil se lave

Nous constatons dans cet exemple que le verbe « se laver » en arabe peut être employé comme verbe pronominal et non pronominal :

نَبِيلٌ يَغْتَسِلُ

نبيل يغسل السيارة

La même chose en français, dans le même exemple, le verbe peut être employé comme verbe pronominal et non pronominal :

Nabil lave la voiture

Nabil se lave

Cette construction syntaxique est permise en arabe.

II-3-Les réflexifs dans les journaux arabophones

Le corpus sur lequel nous allons travailler est constitué de plusieurs exemples extraits des articles de presse contenant des cas de réflexivisation. Notre analyse consiste à décortiquer l'emploi des anaphores dans la presse écrite et de les comparer avec des exemples en français. Cette démarche basée sur la traduction des énoncés nous permettra d'induire les règles sous-jacentes à la production et de dégager les universaux. Nous devons signaler que nous avons compulsé plusieurs journaux arabophones mais nous avons constaté que les anaphores sont d'emplois très rares comparativement à la langue française qui sont d'emploi très fréquents à savoir les verbes pronominaux par exemple.

II-4-Analyse syntaxique et sémantique

Nous avons pris quelques exemples de quelques journaux en arabe en les traduisant en français. Nous allons essayer d'appliquer la théorie du liage et de faire une analyse syntaxique.

Exemple 01 tiré du journal « WaktAldjazair »

امرأة نصّبت نفسها قاضيا وقرّرت طرد عائلة من قطعة ...

Une femme se prend pour juge et décide de déposséder une famille de son bien.

Dans cet exemple, l'anaphore « نفسها » « elle-même » est un pronom réflexif. En effet, la particule « ها » indique le genre du SN auquel elle se rapporte. C'est un pronom ayant pour antécédent « امرأة » « femme ».

Nous constatons que le pronom « se » n'existe pas en arabe dont l'emploi est limité à « lui-même ». La traduction montre clairement que « se » n'a pas d'équivalent en langue arabe.

Exemple 02 tiré du journal « WaktAldjazair »

مع أنّ القانون يمنع استفادة الشخص ذاته من أكثر من قطعة واحدة في ذات البلدية

Pourtant la loi interdit à toute personne de bénéficier de plus d'une parcelle de terre.....

Dans le deuxième exemple, l'anaphore « ذاته » est renforcé par la particule « الهاء », qui indique le genre et le nombre du SN personne qui fonctionne comme antécédent du réflexif « lui-même ».

La traduction de l'arabe en français montre que le verbe interdire ne peut être employé comme réflexif dans le cas alors qu'il l'est en arabe. Ce même verbe est réflexif en français mais dans le sens de s'empêcher :

Je m'interdis de....

Je t'interdis de....

Exemple 03 tiré du journal « WaktAldjazair »

بالرغم من محاولة الجهات المعنية مرارا و تكرارا على تنظيمها يثير تدمر و سخط السكان الذين وجدوا أنفسهم مجبرين على السير في وسط الشوارع و بين المركبات هروبا من الأرصفة المكتظة،

...Les habitants se sont retrouvés obligés de descendre dans la rue...

L'anaphore « أنفسهم », est liée au verbe « trouver » ayant pour antécédent le SN « السكان » « les habitants ». Le pronom « هم » porte la marque du pluriel et

du genre. Le réflexif eux-mêmes est l'équivalent en français de l'anaphore « se » placé devant le verbe « retrouver ».

Exemple 04 tiré du journal « Al Khabar »

كثير من الجزائريين يوافقون على ما قاله سعداني عن سلال، بعد أن رأوا زلاته و هفواته التي كادت تجني على الرئيس بوتفليقة نفسه في الحملة الانتخابية التي تولى قيادتها

*Beaucoup d'algériens ont approuvé les dires de Saidani sur Sellal, après avoir constaté ses lapsus et ses fautes qui pourraient discréditer **Bouteflika** lui-même dans la campagne électorale menée par sellal.*

L'anaphore « نفسه » « lui-même » est liée au SN Bouteflika. La particule « الهاء » porte la marque du genre et du nombre du SN auquel elle se rapporte.

Exemple 05 tiré du journal « Al Khabar »

كما سيشهد خط الهجوم تغييرات، حيث جرب أمس وصفا جديدة تتكون من لاعب الإفريقي التونسي "عبد المؤمن جابو" و مهاجم دينامو زغرب الكرواتي "العربي هلال سرداني"

La ligne d'attaque va connaître des changements, surtout après avoir essayé une nouvelle formule se composant du joueur "Abdelmoumen Djabou" (club africain tunisien) et de "Larbi Hillel Soudani" (Dinamo Zagreb).

L'anaphore (ت = ta), est soudé au verbe. Elle est liée à son antécédent « وصفا » « formule ». L'anaphore « ta » est l'équivalent de « se » en français sauf qu'en français le pronom « se » forme avec le verbe une séquence soudée alors qu'en arabe il est lié au verbe.

Exemple 06 tiré du journal « Al Khabar »

مع مرور الوقت، اتصل بالضحية أحد الأشخاص مقدا نفسه على أنه صاحب المسكن، ...

Plus tard, l'une des personnes a contacté la victime en se présentant comme étant le propriétaire du logement, ...

L'anaphore « نفسه » « lui-même », est renforcée par la particule « الهاء » qui indique le genre et le (masculin/singulier). Le réflexif est lié à son antécédent « أحد الأشخاص » « l'une des personnes ».

Exemple 07 tiré du journal « Al Khabar »

...شخصين حاولا حرق نفسيهما صباح أمس

Deux personnes ont essayé de s'immoler hier matin.

L'anaphore « نفسيهما », renforcé par la particule « هما » qui marque le duel en arabe. Ce réflexif est l'équivalent du pronom « se » en français qui est lié à son antécédent « deux personnes »

Exemple 08 tiré du journal « Al Khabar »

المتهم باختلاس 20 مليار يسلم نفسه في مطار سطيف

L'auteur d'un détournement de 20 milliards s'est livré à la police de l'aéroport de Sétif.

Le réflexif est « نفسه », renforcé par le pronom « الهاء » qui nous indique le genre et le nombre (masculin /singulier) : parce que on ne peut pas dire « يسلم نفسه », le mot « نفس » ne renvoie à aucun sujet dans la phrase. A l'image des analyses précédentes, ce réflexif est lié à son antécédent « المتهم ».

Exemple 09 tiré du journal « Al Khabar »

اسم يتحدث عن نفسه

Quelqu'un parle de lui.

L'anaphore « نفسه » est l'équivalent de « lui-même » en français. Avec les verbes accompagnés d'une préposition tels que parler de, penser à, se moquer de ; le renforcement de même n'est pas autorisé. Avec certains verbes c'est le pronom « soi » qui est préconisé et non pas « lui ». La grammaire générative qui se base sur l'intuition suppose que le locuteur –auditeur ne se trompe pas dans l'emploi des réflexifs « soi », « soi-même », «lui-même ».

**Il parle de soi.*

Il parle de soi –même.

**La fille se moque de soi-même.*

La fille se moque de soi.

En langue arabe, au contraire, le verbe parler au sens réfléchi est accompagné obligatoirement de « même » comme le montre l'exemple ci-dessus.

L'astérisque marque l'agrammaticalité des phrases.

Exemple 10 tiré du journal « Al Khabar »

ألقت فتاة بنفسها من الطابق الرابع للعمارة... ما أدى الى تعرضها لإصابات وصفت بالبليغة عل مستوى الرأس

Une fille s'est jetée du quatrième étage d'un immeuble... cet incident a entraîné de sérieuses blessures au niveau de la tête.

Le réflexif dans cet exemple est « نفسها », renforcé par le pronom « الهاء » qui le donne sa fonction du genre et nombre par rapport au sujet « فتاة » « fille » (féminin/singulier) est lié à son antécédent « فتاة »

Exemple 11 tiré du journal « Echorouk »

علمت جريدة "النهار" من مصدر مطلع، أنّ السيّدة التي قامت بحرق نفسها مؤخرًا في مسكنها العائلي...، قد
...توفيت أول أمس

*Le journal "Ennahar" a su d une source fiable, que la personne qui s'est
immolée dernièrement dans son appartement, est décédée avant-hier.*

Le réflexif dans cet exemple est « نفسها », renforcé par le pronom
« الهاء » qui le donne sa fonction du genre et du nombre par rapport au sujet qui
est « السيّدة » (féminin/singulier). Il est non lié (éloigné) de son antécédent
« السيّدة ».

Le réflexif est « se ». Il est lié à son antécédent « le personne », donc
c'est le principe A.

Exemple 11 tiré du journal « Echorouk »

...الرجل لا ينسى امرأة متصالحة مع نفسها

L'homme ne peut jamais oublier une femme réconciliée avec soi-même.

Le réflexif dans cet exemple est « نفسها », renforcé par le pronom
« الهاء » qui porte la marque du genre et du nombre par rapport au SN
« امرأة » « femme » (féminin/singulier). Il est l'équivalent en français de « soi-
même ». A l'image du français, le réflexif « soi-même » est une anaphore liée à
son antécédent « femme ». Si en arabe le réflexif « نفسها » est d'emploi correct,
pour le français des contraintes d'emploi s'imposent entre « soi, soi-même, elle-
même ». Pour les générativistes l'emploi des réflexifs dépend de la nature du
verbe et de la compétence du locuteur.

Le verbe pronominal transitif « se réconcilier » s'emploi en français de la
manière suivante :

- *Je me suis **réconcilié** avec lui.*
- *Ils se sont **réconciliés** par mon entremise.*

- *Ils se sont **réconciliés** d'eux-mêmes.*
- *Se **réconcilier** avec soi-même, Se remettre bien avec soi-même, en apaisant les reproches de sa conscience.*
- *Se **réconcilier** avec Dieu, avec l'église, Demander pardon à Dieu de ses péchés et rechercher la grâce par le moyen des sacrements.* [www .google.fr](http://www.google.fr)

Exemple 12 tiré du journal « Echorouk »

...أرغب في التعداد على سنة الله ورسوله لكي أحمي نفسي من الفتنة، ...

Je me refuge à Dieu pour me protéger de la fitna

L'exemple suivant, à l'instar des autres exemples analysés précédemment, met en évidence le lien qui existe dans les deux langues quant à l'emploi des anaphores.

Conclusion partielle

Après avoir analysé les réflexifs dans les deux langues selon le principe A qui postule que l'anaphore ne doit pas être éloigné de son antécédent selon la règle formulée par Chomsky : B c-commande A selon la théorie du liage, nous avons relevé un certain nombre de points communs

Les pronoms réflexifs obéissent à la même règle contenue dans le principe A

- L'anaphore est liée à son antécédent .Elle est limitée à un domaine de localité spécifique : **se réconcilier avec soi-même**
- L'anaphore suit toujours son antécédent. Il ne peut jamais être sujet de la phrase.
- L'anaphore et son antécédent partagent une relation anaphorique et non coréférentielle.

- Le pronom « se » n'est pas spécifique à la langue française, il existe son équivalent en langue arabe « ت ».

A la différence du français qui offre plusieurs possibilités d'emplois anaphoriques à savoir se, soi, soi-même, lui-même, elle-même, eux-mêmes, l'arabe ne dispose que de « ذات، عين، نفس » accompagné de la particule « الهاء » qui porte la marque du genre et du nombre :

« عينه » (masculin/singulier), « ذاتهم » (masculin/pluriel), « نفسيهما » (masculin ou féminin/duel), « عينها » (féminin/singulier), « أنفسهن » (féminin/pluriel)... etc.

Conclusion générale

Conclusion générale

Notre recherche avait pour objectif de mener une analyse syntaxique et sémantique des anaphores abordée dans un cadre théorique générativiste celui de la théorie du liage. Nous nous intéressons aux universaux et plus précisément aux réflexifs qui pourraient exister entre la langue arabe et la langue française. Dans un souci scientifique, nous avons compulsé plusieurs journaux d'expression arabe dont le but est de relever d'abord les relations anaphoriques dans des articles journalistiques et les confronter à la langue française par le biais de la traduction. La lecture de ces articles nous a conduit à conclure que les réflexifs ne sont pas très utilisés en langue arabe comparativement au français dont l'emploi est très fréquent. Cela est dû certainement à l'absence du pronom « se » qui est spécifique à la langue française et à la richesse de la langue arabe.

L'analyse syntaxique des exemples extraits des journaux arabophones confirme notre hypothèse émise dans notre problématique. L'emploi des anaphores en langue arabe tel que le français sont liées à leurs antécédents. Selon Chomsky, « *elle (l'anaphore) est obligatoire, au sens où toute représentation contenant une expression anaphorique sans antécédent est mal formée* » Chomsky donne les exemples suivants :

Ces amis pensent l'un l'autre.

**Marie pense l'un l'autre.* Chomsky, *La nouvelle syntaxe*, p, 15

Nous avons tenté donc, à travers ce modeste travail, d'identifier les cas universaux dans les deux langues par rapport à l'emploi des réflexifs. Pour baliser notre recherche par rapport à un champ disciplinaire très vaste, nous avons opté pour la théorie du liage de N. Chomsky qui gravite autour de la distribution des anaphores, des pronoms et des expressions lexicales (les expressions référentielles).

L'analyse syntaxique montre que le procédé de réflexivisation est commun aux deux langues. En effet, les règles syntaxiques et sémantiques qui régissent leurs emplois sont presque identiques. Elles font partie du principe A

de la théorie du liage qui stipule la coindexation de l'anaphore avec son antécédent. Cela étant dit, l'anaphore ne doit pas être éloignée de son antécédent selon la règle c-commande formulée par Chomsky. Les exemples suivants corroborent notre propos :

علمت جريدة "النهار" من مصدر مطلع، أنّ السيّدة التي قامت بحرق نفسها مؤخراً في مسكنها العائلي...،
Le journal "Ennahar" a su d'une source fiable, que la personne qui s'est immolée dernièrement dans son appartement, est décédée avant-hier.

المتهم باختلاس 20 مليار يسلم نفسه في مطار سطيف
L'auteur d'un détournement de 20 milliards s'est livré à la police de l'aéroport de Sétif.

De manière générale, la recherche nous a permis de relever les points communs entre le français et l'arabe que nous résumons de la manière suivante :

- L'anaphore est liée à son antécédent et « limitée à un domaine de localité spécifique » : le pronom نفسها « elle-même, soi-même » est liée à son antécédent « femme ».
- L'antécédent précède l'anaphore. Ce dernier n'occupe jamais la position du sujet dans la phrase.
- L'anaphore et son antécédent partagent une relation anaphorique et non coréférentielle.

Jean pense qu'il viendra diner ce soir.

Le SN « Jean » et « ils » sont coréférentielles et non anaphoriques. Ils appartiennent au principe B de la théorie du liage qui stipule que le pronom doit être suffisamment éloigné de son antécédent.

- Le pronom « se » n'est pas spécifique à la langue française, il existe son équivalent en langue arabe « ت ».

A la différence du français qui offre plusieurs possibilités d'emplois anaphoriques à savoir « se, soi, soi-même, lui-même, elle-même, eux-mêmes »,

l'arabe ne dispose que de « ذات، عين، نفس » accompagnés de la particule « الهاء » qui porte la marque du genre et du nombre.

En effet, ces dissemblances est le résultat de l'origine de la langue française qui appartient à la même famille de langues venues d'une unique langue mère.

Donc, nous ne pouvons pas dire que la théorie du liage s'applique aussi parfaitement à la langue arabe moderne comme à la langue française pour l'instant, parce que nous n'avons pas analysé assez d'exemple qui nous mènent à un résultat exact qui nous permet de dire que cette théorie s'applique ou s'applique pas parfaitement à la langue arabe moderne comme à la langue française. C'est à travers les recherches que nous allons faire à l'avenir au doctorat peut être qui vont nous éclaircir et nous aider à répondre à notre problématique de manière précise et aussi de confirmer ou infirmer nos hypothèses.

Pour conclure, tout cela confirme des principes et des paramètres universaux de la grammaire de Chomsky entre les langues. C'est avec ces derniers que Chomsky a fondé sa grammaire générative, qui a donné naissance à sa nouvelle grammaire appelée « grammaire universelle ».

Bibliographie

Djamel Eddine Kouloughli, (1994), *la grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, pocket, Paris.

Ghalayini, al-Shaykh Mustafa, (2005), *Jami'a' al-Durous al-Arabiyyah*, Dar El-Hadith, Caire.

Gilles Siouffi. Et, Dan van Raem Domck, (2012), *les 100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, Paris.

Grevisse, (1987), *Précis de la grammaire française*, Duculot, Paris.

Noam Comsky, (1971), *Aspects de la théorie syntaxique*, Seuil, Paris.

Noam Comsky, (1989), *La nouvelle syntaxe*, Seuil, Paris.

Sitographie :

<http://arabeclassique.forumactif.com>

<http://www.edukeo.net>

<http://www.google.fr>

<http://lecerveau.mcgill.ca>

<http://www.pocket.fr/livres-poche/>

<http://www.romanice.ase.ro>

<http://www.universalis.fr>

<http://www.wikipedia.org/>

Annexe

Annexe

Les exemples tirés de plusieurs quotidiens en langue arabe :

نصبت نفسها قاضيا وقررت طرد عائلة منقطعة حوزها منذ الستينيات

(Le quotidien algérien « Wakt Aldjazair le 4 mai 2014 »)

والثانية في ذات الموقع الذي تقع فيه القطعة محل النزاع بين زوجته وعائلته، مع أن القانون يمنع استنفادة الشخص ذاته من أكثر من قطعة واحدة في ذات البلدية

(Le quotidien algérien « Wakt Aldjazair le 4 mai 2014 »)

..

وفي سياق من فصل، أكد ذات المسؤول أنّ مصالح تسعى للحد من الركن العشوائي للسيارات الذي تعاني منه البلدية

(Le quotidien algérien « Wakt Aldjazair le 4 mai 2014»)

بالرغم من محاولة الجهات المعنية مرارا وتكرارا على تنظيمها، يثير تدمر وسخط السكان، الذين وجدوا أنفسهم مجبرين على السير في وسط الشوارع وبين المركبات هروبا من الأرصفة المكتظة

(Le quotidien algérien « Wakt Aldjazair le 4 mai 2014 »)

...

قال عدد من المحتجين في تصريح ل"الخبر" بعين المكان ان لجنة التفتيش مطالبة بإجراء تحقيق ميداني للوقوف على حقيقة أرقام النص بين في الشركات،

(Le quotidien algérien « El Khabar le 5 juin 2014 »)

كثير من الجزائريين يوافقون على ما قاله سعداني عن سلال، بعد أن رأوا زلاته وهفواته التي كادت تجني على الرئيس بوتفليقة نفسه في الحملة الانتخابية التي تولى قيادتها

(Le quotidien algérien « El Khabar le 6 juin 2014 »)

كما سيشهد خطأ لهجوم تغييرات، حيث جر بأمس وصفة جديدة تتكون من لاعب الإفريقي التونسي " عبد مهاجم دينامو زغرب الكرواتي "العربي هلال سوداني"المؤمن جابو

(Le quotidien algérien « El Khabar »)

مع مرور الوقت، اتصل بالضحية أحد الأشخاص مقدما نفسه على أنه صاحب المسكن، منتحلاً اسماً آخر،

(Le quotidien algérien « El Khabar le 7 juin 2014 »)

شخصين حاولا حرق نفسيهم اصباح أمس

(Le quotidien algérien « El Khabar / juin 2014 »)

المتهم باختلاس 20 مليار يسلم نفسه في مطار سطيف

(Le quotidien algérien « El Khabar / juin 2014 »)

إسم يتحدث عن نفسه

(Le quotidien algérien « ECHOROUK / juin 2014 »)

ألقت فتاة بنفسها من الطابق الرابع للعمارة... ما أدى الى تعرضها لإصابات وصفت بالبليغة على مستوى الرأس

(Le quotidien algérien « ECHOROUK / juin 2014 »)

علمت جريدة النهار من مصدر مطلع، أنّ السيّدة التي قامت بحرق نفسها مؤخراً في مسكنها العائلي قد توفيت أول أمس

(Le quotidien algérien « ECHOROUK / juin 2014 »)

الرجل لاينسى امرأة تتمتع بجمال ودفء داخلي وشخصية مستقرة،متصالحة مع نفسها

(Le quotidien algérien « ECHOROUK / juin 2014 »)

...أرغب في التعداد على سنة الله ورسوله لكي أحمي نفسي من الفتنة، ...

(Le quotidien algérien « ECHOROUK / juin 2014 »)